



N°2019- 04

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE Gardien brigadier de police municipale (H/F)

- **Direction** : Générale des Services
- **Service** : Tranquillité Publique
- **Intitulé du poste** : Gardien brigadier de police municipale
- **Catégorie statutaire** : C
- **Responsabilité** : Police municipale

➤ **Missions** :

Sous l'autorité de la responsable de la Police Municipale, vous serez chargé de :

Faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique,
Exécuter les arrêtés de police du maire et constater par procès verbaux les contraventions aux dits arrêtés ainsi que les dispositions du code de la route dont la liste est fixée par décret Conseil d'Etat,
Participer aux missions habituelles de police municipale (stationnement, circulation, surveillance, patrouilles, îlotage...),
Prêter assistance à la police nationale ou aux pompiers,
Assurer une relation de proximité avec les habitants.

➤ **Profil et qualités requis** :

- Titulaire du concours de gardien de Police Municipale et avec expérience du métier,
- Maîtrise de la loi-cadre du 15 avril 1999,
- Connaissance des pouvoirs de police du Maire, du droit et de la procédure pénale,
- Sens de la hiérarchie, des relations humaines et du service public,
- Rigueur, discrétion, disponibilité, esprit d'équipe et qualités rédactionnelles,
- Titulaire du Permis de conduire B.

**Les lettres de candidatures et CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur Le Maire, service des ressources humaines
contact@ville-lieusaint.fr**